



Commune de Saint-Nicolas d'Aliermont

ADDENDUM - APPEL À PROJET

POUR L'AQUISITION – LA RÉHABILITATION ET L'AMÉNAGEMENT

DE DEUX BÂTIMENTS ET D'UN VERGER

Date de publication de l'addendum : 20 novembre 2024

OBJET : Ce présent addendum apporte des modifications et des clarifications aux termes de l'appel à projet initial publié le 29 octobre 2024 concernant l'acquisition – la réhabilitation et l'aménagement de deux bâtiments et d'un verger.

1. Clarification du critère optionnel du verger

La modification consiste à l'inclusion du verger seulement dans le lot 1 et non dans le lot 2.

Le verger ne pourra être vendu indépendamment. Il pourra seulement être inclus dans le lot 1, soit l'ancien presbytère. En revanche, les lots 1 et 2 peuvent être vendus ensemble ou individuellement. Le lot 3 est considéré comme optionnel, car il peut être soit écarté, soit ajouté à la vente de l'ancien presbytère.

2. Clarification des superficies des bâtiments et terrain

Les superficies des lots sont désormais précisées comme suit :

2.1. Lot 1 : Ancien presbytère

Le lot 1 concerne l'ancien presbytère avec les parcelles suivantes :

- AD 211 : environ 601 m²,
- AD 212 : environ 717 m²,
- AD 214 : environ 1049 m²,

Soit un total d'environ 2367 m².

2.2. Lot 2 : Maison mitoyenne

Le lot 2 concerne la maison mitoyenne avec la parcelle suivante AD 213 : environ 148 m².

2.3. Lot 3 : Verger

Le lot 3 concerne le verger, considéré comme optionnel, avec la parcelle suivante AD 215 : environ 2855 m².

3. Rappel du calendrier prévisionnel.

Date de limite du dépôt de projet : le 13 janvier 2025 à midi.

L'instruction : le 14 janvier 2025 au 14 février 2025.

La publication des résultats : courant mars 2025, par délibération lors du Conseil Municipal.

Pour toute question relative à cet addendum, veuillez contacter l'équipe en charge de l'appel à projet à l'adresse suivante : aap2024@mairie-sna.fr.